



ARDOISE DE COUVERTURE



1 - Code d'identification unique du produit

AR013P1	Black Pitangui, Montauk Black, Black Berry	AR04P1	Jade Green, Burgundy
ARO7P1	Montauk Black, Black Berry	ARO9TCM	Grey Green
AR09P1	Grey Green	ARO7TPV	Black Pompeu
RJAGP1	Rusty Slate, Multicolor	RJAGT1	Rusty Slate, Multicolor
AR02PF	Burgundy	AR02TF	Violine

2 - Numéro de type, de lot ou de série, ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément au n°4 de l'art. 11 : voir l'étiquette d'identification du produit (étiquette apposée sur l'emballage du produit - lot unique - champ produit)

3 - Utilisation(s) prévue(s) du produit de construction conformément à la spécification technique harmonisée applicable telle que révisée par le fabricant : produits en ardoise et pierre naturelle pour toitures et bardages discontinus (EN 123261 - avril 2005). Voir 9.1 Dalles en pierre naturelle pour revêtements extérieurs (EN 1341 : février 2003).

4 - Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant dont le mandat couvre les actes visés au n°. 2 de l'article 12.

5 - Systèmes d'évaluation et de vérification de la cohérence des performances du produit de construction tels que définis à l'annexe V : Système 4.

6 - Dans le cas d'une déclaration de performance relative à un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Tests de produits basés sur le système d'évolution de la conformité : Système 4.

Le 1er LNE - Laboratoire national de métrologie et d'essais, France, a réalisé les essais conformément aux normes harmonisées :

- Dalles en pierre naturelle pour sols extérieurs (EN 1341. Fév 2003) - Référence : EN 12371 (Malo 2003), 12372 (Mars 2007)

- Produits en ardoise et pierre naturelle pour toitures et bardages autoportants (EN 12326-1 avril 2005) Référence : EN 12326-2 (novembre 2000), EN 12326-2/A1 (novembre 2004).

Garantie de 30 ans sur le matériau en cas de perte de couleur lors de son échange.

7 - Dans le cas d'une déclaration de performance relative à un produit de construction pour lequel une évaluation a été effectuée.

Technique européenne : Non applicable.

8 - Performances déclarées :

8 - 1) Produits en ardoise et en pierre naturelle pour toitures et bardages continus (EN 12 3261 avril 2005)

Désignation commerciale :			AR09TCM Grey Green n°8	AR07TPV Black Pom- peu n°12	AR02TF Violette	AR04TF Jade Green	AR05TO Rusty Slate Multicolor	Spécifica- tions EN 123261 (avril 2005)
Carrière / type de roche (pétrographie) :			Capão de Mato / Ardoise	Pompéu Velho / Ardoise	Felixlanda / Ardoise	Felixlanda / Ardoise	Original / Ardoise	
N° de rapport :			N051038/3 P114232 /2 C1306-6-8	N051038/2 P119937 / 20C13066-7	G011170 CEMATE/1	DE651xF150	P1 199 37/36	
1- Résistance à la flexion Épaisseur nominale 4,5 et 5,5 mm	Charge de rupture	Transversal	54Mpa / 591N	55Mpa / 593N	49Mpa / 859N	45Mpa / 862N		
		Longitudinal	51Mpa / 527N	52Mpa / 562N	43Mpa / 828N	44Mpa / 765N		
Épaisseur nominale 4,5 et 8,5 mm	Charge de rupture	Transversal	62Mpa / 2294N	64Mpa / 2451N			52Mpa / 1575N	
		Longitudinal	56Mpa / 2132N	63Mpa / 2377N			53Mpa / 1689N	
2- Absorption d'eau			0,38% A1 (remplit)	0,36% A1 (remplit)	0,61% A2 (remplit)	0,53% A2 (remplit)	0,28% A1 (remplit)	(≤0,4% = A1) (>0,6% = A2)
3- Teneur en carbone CaCO ₃			1,44 %	1,09%	0,6%	0,67%	2,07%	≤ 20%
4- Teneur en carbone non gazéifié			0,06%	0,09%	0,03%	≤ 2%	0,06 - remplit	≤ 2%
5- Dimensions	Déviation	Longueur déclarée	≤ +/- 5 mm (remplit)					≤ +/- 5 mm
		Largeur déclarée	≤ +/- 5 mm (remplit)					≤ +/- 5 mm
		Bords droits	≤ +/- 5 / 1% (remplit)					≤ +/- 5 / 1%
		Rectangle	≤ +/- 5 / 1% (remplit)					≤ +/- 5 / 1%
		Platitude	≤ 2% max (remplit)					≤ 2% max
6- Épaisseur	Type d'ardoise		Lisse					déclaré
	Variation nominale		+/- 35%					+/- 35%
7- Élasticité			Non obligatoire					Non obligatoire
8- Cycle thermique			T1					T1, T2, T3
9- Dioxyde de soufre			S1					S1, S2, S3
10- Exposition à un feu extérieur			Jugé satisfaisant					déclaré
11- Réaction au feu			Jugé satisfaisant ou c lasse A1					déclaré
12- Émission de substances dangereuses			Aucun en état d'utilisation, revêtements muraux et autres matériaux évacuant l'humidité					déclaré

8 - 2) Dalles en pierre naturelle pour revêtements extérieurs (EN 1341. Fév. 2003)

Désignation commerciale :	AR09TCM Grey Green n°8	AR07TPV Black Pom- peu n°12	AR02TF Violeline	AR04TF Jade Green	AR05TO Rusty Slate Multicolor	Spécifica- tions EN 12326 (avril 2005)
Carrière / type de roche (pétrographie) :	Capão de Mato / Ardoise	Pompéu Velho / Ardoise	Felixlanda / Ardoise	Felixlanda / Ardoise	Original / Ardoise	
N° de rapport :	P119937/12	P119937/24	P119937/11	P119937/13	P119937/10	
1- Résistance à la flexion. Valeur minimale attendue (Mpa)	41	16	40	57	43	déclaré
2- Résistance à la flexion. Avant congélation (Mpa)	44	27	35	44	32	
3- Résistance à la flexion. Après congélation (Mpa)	20	18	11	11	20	
4- Résistance à l'usure/abrasion (mm)	25,0	26,0	26,5	29,0	28,5	
5- Résistance au glissement (USRV)	50	58	44	49	50	
6- Densité	> 2746 kg/m ³					
7- Exposition à un feu extérieur	Aucune réaction					
8- Réaction au feu	Classe A1 - incombustible					
9- Émission de substances dangereuses	Aucune émission de substances					
10- Tolérances dimensionnelles	longueur	≤ 600 mm = +/- 1 mm / > 600 mm = consulter la production				
	largeur	≤ 600 mm = +/- 1 mm / > 600 mm = consulter la production				
	épaisseur	Calibre = +/- 1 mm Naturel naturel = variation déclarée				

9 - Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8.

10 - Formats

FORMATS "RECTANGULAIRE"		ÉPAISSEUR	FORMATS "ÉCAILLE"		ÉPAISSEUR	FORMATS "ROMBO"		ÉPAISSEUR
> 30 x 20 cm	> 40 x 22 cm	De 6 à 11 mm	> 30 x 20 cm	> 40 x 22 cm	De 6 à 11 mm	> 46 x 30 cm	De 7 à 11 mm	
> 32 x 22 cm*	> 40 x 25 cm		> 40 x 20 cm	> 40 x 25 cm				
> 35 x 22 cm	> 50 x 25 cm							
> 40 x 20 cm	> 46 x 30 cm							

* 32 x 22 cm grise spécial Bretagne : 4 à 5 mm d'épaisseur

